“Fete Des Martyrs Justice Societe Publié le 17/01/2015 12:41 A l’occasion de la clôture du projet d’appui à **l’Institut Supérieur de la Profession d’Avocat de Tunisie**, une cérémonie a été organisée le vendredi 16 janvier 2015 en présence de Monseur Hafedh Ben Salah, Ministre de la Justice, de son excellence Madame Baeza, Ambassadeur de l’Union européenne, de Maître Fadhel Mahfoudh, Bâtonnier de Tunisie, de Maître Ilyès Gargouri, directeur de l’ISPA, ainsi que des partenaires au projet.
Le projet européen, d’un montant de 630.000 euros, a réussi en trois ans à recentrer l’ISPA sur son véritable mandat, la préparation au métier d’avocat, tel que stipulé dans la Constitution de janvier 2014 en son article 105. Les principaux résultats du travail conjugué de l’ISPA, du Barreau, des experts des écoles françaises d’avocats et d’Avocats Sans Frontières, mais aussi du ministère de la Justice et celui de l’enseignement supérieur, concernent la formation initiale, la formation des formateurs ainsi que la formation continue. Par ailleurs, la création du site web de l’ISPA permettra une meilleure diffusion de l’information aux étudiants ainsi que des possibilités de formations à distance (http://www.ispavocat.tn). Enfin, l’ouverture de l’ISPA aux meilleures pratiques européennes se poursuivra grâce aux partenariats développés dans le cadre de notre projet avec les deux écoles françaises d’avocats : l’HEDAC et l’ERAGE. Lors de son intervention, Madame Baeza a indiqué que le soutien à l’ISPA s’inscrit dans la politique de voisinage de l’Union privilégiant les actions de renforcement de l’Etat de droit, notamment par la mise place de garanties constitutionnelles pour l’indépendance de la justice, l’accès à la justice et la réforme pénitentiaire.
Elle a aussi souligné que « par le projet que nous clôturons aujourd’hui, l’UE a montré l’intérêt qu’elle porte au renforcement des acteurs de la justice en Tunisie, particulièrement les d’avocats comme garants des droits de la défense ». L’appui à l’ISPA est le précurseur d’un important programme européen d’Appui à la réforme de la justice dont la première phase a démarrée en 2012, dotée de 25 Millions d’euros, et la deuxième phase sera initiée en 2015 et bénéficiera de 15 millions d’euros supplémentaires. Ceci fait de l’Union européenne le principal donateur pour la réforme de la justice en Tunisie. Le soutien de l’UE à l’ISPA et l’ONAT se poursuivra en 2015 avec notamment l’organisation de formations continues, et le développement de l’aide légale.
Le projet a été mis en œuvre par un consortium conduit par Avocats Sans Frontières France, deux écoles françaises d’avocats (HEDAC et ERAGE) ainsi que de la société italienne SOGES.”